



Concours de nouvelles : la neuvième édition du Prix Marguerite de Valois

publié le 28/01/2020

Descriptif :

L'organisateur du concours est le lycée Marguerite de Valois d'Angoulême. Ce concours a pour but de susciter le goût de l'écriture, de valoriser la créativité des élèves et de rendre hommage à Marguerite de Navarre, dite de Valois (1492-1549), femme de Lettres, auteure de nouvelles et protectrice des arts.

Sommaire :

- Article 1 : objet du concours
- Article 2 : conditions du concours
- Article 3 : exigences du concours
- Article 4 : le Comité de lecture
- Article 5 : le prix

● Article 1 : objet du concours

L'organisateur du concours est le lycée Marguerite de Valois d'Angoulême. Ce concours a pour but de susciter le goût de l'écriture, de valoriser la créativité des élèves et de rendre hommage à Marguerite de Navarre, dite de Valois (1492-1549), femme de Lettres, auteure de nouvelles et protectrice des arts. Les dates d'ouverture et de clôture du concours sont les suivantes : **2 décembre 2019 - 10 avril 2020**

● Article 2 : conditions du concours

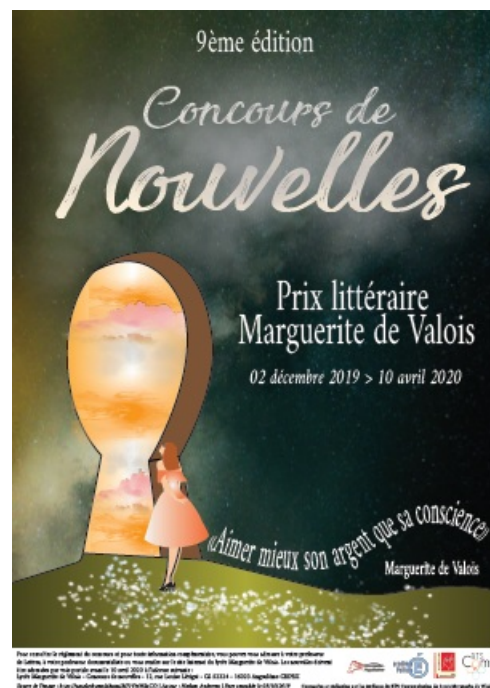
Ce concours individuel est ouvert à tout collégien et à tout lycéen de l'Académie de Poitiers. Il est constitué de deux catégories, une catégorie collège et une catégorie lycée et consiste en l'écriture d'une nouvelle. Le sujet de la nouvelle est libre mais celle-ci devra impérativement :

- Mettre l'accent sur un personnage féminin aux valeurs humanistes.
- Reprendre, à une place indéterminée et en l'intégrant au récit, la phrase suivante extraite de L'Heptaméron (Sixième journée, Nouvelle LIV (54)), œuvre de Marguerite de Valois. Ce passage, imposé par le Comité de rédaction du concours, ne sera ni tronqué, ni modifié : « Aimer mieux son argent que sa conscience ».
- Porter un titre.
- Etre inédite et l'auteur s'engage à en être le créateur exclusif (en cas de plagiat, l'auteur devra en assumer seul les conséquences).

● Article 3 : exigences du concours

Les nouvelles proposées devront se présenter impérativement ainsi :

- Format de page A4



- Police de caractère : Times New Roman
- Grandeur de caractère : Corps 12 ou 14
- Des marges sont nécessaires pour faciliter le travail du Comité de lecture.
- La nouvelle ne pourra pas excéder 6 pages.
- Chaque élève ne peut envoyer qu'une seule nouvelle.
- Les feuilles seront écrites uniquement en recto et numérotées.
- La nouvelle, ne comportant aucun signe d'identification, sera accompagnée d'une feuille de papier précisant le nom, le prénom, dans la mesure du possible l'adresse électronique, la classe et l'établissement du candidat
- Les nouvelles seront conservées à la Médiathèque du lycée Marguerite de Valois pour lecture in situ et pourront être diffusées avec l'autorisation de leur auteur.
- Les élèves s'engagent à lire et à respecter les conditions du concours. Les nouvelles devront parvenir, en deux exemplaires, par voie postale, au lycée Marguerite de Valois à l'adresse suivante, **le 10 avril 2020 au plus tard.**

Concours de nouvelles, Prix littéraire Marguerite de Valois, Lycée Marguerite de Valois, 12, rue Louise Lériget, CS 52324, 16023 Angoulême cedex

● Article 4 : le Comité de lecture

Le Comité de lecture, composé de personnels de l'Education nationale (professeurs, personnels de direction...), de libraires, de personnalités en lien avec le monde du livre et d'un écrivain, se réunira afin de décerner les prix. Le classement des nouvelles sera effectué selon les critères suivants :

- Respect des conditions du concours
- Choix du sujet et intérêt du récit
- Caractère personnel et travaillé du style. Les élèves participant sont invités à relire attentivement leur texte avant de l'adresser au Comité de lecture afin d'en corriger les fautes de langue éventuelles (orthographe, conjugaison, syntaxe).

● Article 5 : le prix

Le prix littéraire Marguerite de Valois sera décerné par le jury à la nouvelle distinguée dans chacune des deux catégories (Collège / Lycée). Il sera également remis un prix aux deuxième et troisième lauréats dans les deux catégories. La proclamation des résultats du concours aura lieu lors de la remise des prix, début juin 2020. Chaque participant sera informé dans les meilleurs délais par son établissement et tous les participants seront récompensés.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.